

**DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
TECHNIQUES DOCUMENTAIRES ET MÉDIATION
CULTURELLE**

Sélection des candidats pour la rentrée 2023-2024

Les étapes :

- Une pré-sélection sur dossier de candidature via e-candidat.
- Une épreuve orale d'une durée de 20 minutes devant un jury d'au moins deux personnes.

Le calendrier :

- Vous pourrez déposer votre dossier sur e-candidat à partir du **7 mars 2023**.
- La plateforme sera ouverte jusqu'au **26 mai 2023**, délai de rigueur.
- Les candidats retenus après la pré-sélection de leurs dossiers seront convoqués par courriel pour l'épreuve orale.
- Les oraux se dérouleront à Saint-Cloud **entre le 20 et le 30 juin 2023 (dates prévisionnelles)**.
- Les résultats seront en ligne sur le site de Médiadix le **30 juin 2023 (date prévisionnelle)**.
- Les cours débuteront le **lundi 4 septembre 2023**.

Vos contacts :

Responsable pédagogique :

Laurence Karpp-Lahmaïdi, lkarppla@parisnanterre.fr / 01 40 97 98 79

Administration :

Valérie Boumendil, v.boumendil@parisnanterre.fr / 01 40 97 98 75

Elodie Bernard, ebarnard@parisnanterre.fr / 01 40 97 98 91

**DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
TECHNIQUES
DOCUMENTAIRES
ET MÉDIATION CULTURELLE**

Médiadix, centre régional de formation aux carrières des bibliothèques, propose une formation de base au métier de bibliothécaire-documentaliste. Elle est accessible à partir du baccalauréat et uniquement en formation continue ou en formation permanente. Elle se déroule de septembre à mi-juillet sur 540 heures, dont 400 heures de cours (septembre-mai) et 140 heures de stage (juin, et rapport début juillet).

Le diplôme d'université « Techniques documentaires et médiation culturelle » est une formation de **niveau 4** en un an, qui comprend 400 heures de cours et 140 heures de stage. Elle est habilitée par l'Université Paris Nanterre à hauteur de 2 semestres (bac+1), soit 60 crédits ECTS.

Objectifs :

Proposer une formation de base aux métiers des bibliothèques et de la documentation, permettant d'assurer la gestion et l'animation d'un petit ensemble documentaire.

Publics :

- vacataires, contractuels, bénévoles, en poste dans une bibliothèque (universitaire, territoriale, etc.) ou un centre de documentation et qui n'ont pas de formation spécifique ;
- salariés, demandeurs d'emploi en réorientation professionnelle qui veulent se former au métier de bibliothécaire-documentaliste.

La promotion compte au maximum 28 stagiaires.

Niveau : Baccalauréat ou validation des acquis. Une commission pédagogique examine le cas échéant les dossiers des candidats non titulaires du baccalauréat français.

Enseignants : professionnels des bibliothèques et de la documentation, Universitaires.

Coût de la formation :

- Vous êtes en activité salariée, votre employeur prend en charge les coûts de votre formation : 3200 €
- Vous êtes demandeur d'emploi ou en contrat aidé : ce tarif est applicable à l'organisme financeur (et minoré de moitié si c'est Pôle emploi, à savoir 1600 €)
- Vous financez vous-même votre formation : 1300 €

CONTENUS

Les cours se déroulent le lundi et le jeudi, de début septembre à fin mai. Un stage de 4 semaines à temps plein a lieu en juin, à l'issue duquel un rapport de stage est remis début juillet.

Semestre 1 (200 heures) : 2 UE fondamentales, soit 20 crédits ECTS :

➤ UE 1 Technicien documentaire : 100 heures

- Catalogage ; identification des documents
- Classification
- Indexation
- Gestion technique ; entretien des collections

➤ UE 2 Assistant des bibliothèques : 100 heures

- - Bibliothéconomie et administration
- - Environnement et insertion professionnelle
- - Préparation aux concours de la catégorie B

Semestre 2 (200 heures) : 2 UE fondamentales, soit 20 crédits ECTS :

➤ UE 3 Médiateur documentaire : 100 heures

- Politiques documentaires
- Bibliographie
- Recherche et veille documentaires
- Dossier documentaire numérique

➤ UE 4 Médiateur culturel : 100 heures

- Sociologie de la lecture
- Action culturelle
- Littérature contemporaine
- Littérature de jeunesse

Stage (140h) : 1 UE fondamentale, soit 20 crédits ECTS